

## Lettre de Hendrik Oosterhuis aux ministres des Affaires étrangères des pays participant à la conférence de Bruxelles (10 décembre 1956)

**Légende:** Le 10 décembre 1956, Hendrik Oosterhuis, président de la Fédération des syndicats néerlandais et membre du Comité d'action pour les États-Unis d'Europe (CAEUE), adresse aux ministres des Affaires étrangères des six pays participant à Val Duchesse à la Conférence intergouvernementale pour le Marché commun et l'Euratom une lettre dans laquelle il rappelle l'importance qu'il attache à ce que les organisations syndicales européennes soient associées au fonctionnement et aux aspects sociaux des futures Communauté économique européenne (CEE) et Communauté européenne de l'énergie atomique (CEEA ou Euratom), notamment via la création d'un Comité économique et social (CES).

**Source:** Internationaal Instituut voor Sociale Geschiedenis, Amsterdam. NVV - J.G. van Wouwe 1945-1973. Stukken betreffende Europese en internationale organisaties. Stukken betr. het Comité Monnet. 1955-1970, 138.

**Copyright:** Internationaal Instituut voor Sociale Geschiedenis / International Institute of Social History

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/lettre\\_de\\_hendrik\\_oosterhuis\\_aux\\_ministres\\_des\\_affaires\\_e\\_trangeres\\_des\\_pays\\_participant\\_a\\_la\\_conference\\_de\\_bruelles\\_10\\_decembre\\_1956-fr-c2634119-2511-4fa3-bee8-df6ea737cbf2.html](http://www.cvce.eu/obj/lettre_de_hendrik_oosterhuis_aux_ministres_des_affaires_e_trangeres_des_pays_participant_a_la_conference_de_bruelles_10_decembre_1956-fr-c2634119-2511-4fa3-bee8-df6ea737cbf2.html)



**Date de dernière mise à jour:** 05/11/2015

## Lettre de Hendrik Oosterhuis aux ministres des Affaires étrangères des pays participant à la conférence de Bruxelles (10 décembre 1956)

A M. le président de la Conférence de Bruxelles et à MM. les ministres des Affaires étrangères des pays participants.

le 10 déc.1956.

Au moment où, nous l'espérons, les négociations de Bruxelles entrent dans une phase décisive et vont aboutir prochainement, nous devons attirer votre attention à nouveau sur l'importance que nos organisations attachent aux aspects sociaux du Marché commun et de l'Euratom.

Vous connaissez la position que nos organisations ont prises à ce sujet :

Elle a été exprimée publiquement à maintes reprises depuis le début des travaux de Bruxelles. Récemment encore, le président du Comité d'action pour les États-Unis d'Europe vous a saisi le 3 septembre de la proposition de créer un Comité consultatif auprès de la commission atomique européenne et le 22 septembre de la résolution adoptée à l'unanimité par les membres parlementaires et syndicalistes de ce Comité, résolution qui formule des propositions concrètes en vue d'associer les organisations syndicales au fonctionnement de l'Euratom.

Le rapport des experts qui sert de base aux négociations en cours passe sous silence l'association des organisations syndicales à l'Euratom et au Marché commun. Les négociateurs des traités n'ont pas, jusqu'à présent, remédié à cette carence.

Dans chacun de nos pays, cependant, les organisations syndicales jouent leur rôle dans la politique économique et sociale. Il ne serait pas concevable que dans la Communauté européenne, les travailleurs aient une situation inférieure à celle qui est la leur sur le plan national, alors que nos organisations syndicales ont mis leur force et leur influence au service de la réalisation d'Euratom et du Marché commun.

Nous sommes certains que vous partagez cette conviction; aussi nous vous demandons de donner les instructions nécessaires pour que les traités en préparation assurent la participation légitime des organisations syndicales.

En ce qui concerne Euratom, selon la résolution adoptée par le Comité d'action pour les États-Unis d'Europe le 19 septembre, nous envisageons, comme vous le savez, la collaboration des organisations des travailleurs, des employeurs et des représentants des utilisateurs au fonctionnement d'Euratom :

- dans un comité consultatif auprès de la Commission atomique européenne;
- dans la gestion de l'Agence commerciale prévue et du Centre commun pour la formation de certain spécialistes;
- dans l'élaboration des normes de sécurité auxquelles devront répondre les installations nucléaires.

En ce qui concerne le Marché commun, nous souhaitons que des modalités analogues puissent être mises au point, notamment pour le fonctionnement du fonds d'investissement envisagé, en même temps que des mesures d'intégration économique et contribuer à l'amélioration indispensable des conditions de vie des travailleurs.

Nous sommes naturellement à votre disposition et à celle de vos collègues pour discuter ces questions.

Tandis que la présente lettre des organisations syndicales qui participent au Comité d'action pour les États-Unis d'Europe était en préparation, le gouvernement néerlandais a décidé de proposer la création d'un conseil économique et social pour le Marché commun et l'Euratom. Nous nous félicitons de cette initiative qui répond au vœu de nos organisations et espérons qu'elle sera acceptée par l'ensemble des gouvernements participant à la conférence de Bruxelles.

Avec l'expression de notre haute considération,

(H. Oosterhuis),  
Président.